

Le jeudi 22 avril 2021, à partir de 18h, les adhérents de l'association du Stud Book Selle Français se sont réunis en vidéoconférence pour assister à l'Assemblée Générale Ordinaire, suite à l'invitation qui leur a été adressée pour délibérer sur les points à l'ordre du jour suivant :

- Assemblée Générale Ordinaire
- Ouverture de l'assemblée par le Président
 - Approbation du PV de l'AGO du 1er juillet 2020
 - Rapport Moral du Président
 - Rapport d'activité 2020 (mis à disposition en ligne le 19 avril 2021)
 - Rapport financier 2020
 - Rapports du commissaire aux comptes (CAC)
 - Renouvellement du mandat du CAC et de son suppléant
- Fixation des cotisations de l'année 2022
- Projets et budget prévisionnel 2021
- Questions diverses

Accueil

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire à dix-huit heures cinq, le président Pascal Cadiou, accueille et remercie les invités et membres présents.

Le Président Pascal Cadiou, le vice-président Michel Guiot, le trésorier Gilbert Galliot, une administratrice (Catherine Palmer) ainsi que les membres de l'équipe sont physiquement présents dans les bureaux du Stud-Book Selle Français à Samoreau.

L'expert-comptable Philippe Collet ainsi que le Commissaire aux Comptes, Philippe Blin Lebreton assistent en visioconférence.

Constitution du Bureau de l'Assemblée

Monsieur Pascal Cadiou préside l'assemblée
Messieurs Philippe Prevost et Alain Talon sont nommés scrutateurs
Madame Bérengère Lacroix est nommée secrétaire de séance.

Il est dressé une feuille de présence à partir des connexions à la vidéoconférence (nom/prénom/adresse mail) de chaque membre de l'assemblée entrant en séance. Le rapport fourni par l'outil sera conservé comme preuve des présences.

Le président constate que 37 personnes sont connectées à 18h ; 58 à 18h27, 65 personnes différentes participent en ligne ou en présentiel, parmi lesquelles 51 adhérents et 4 sont représentés. L'assemblée peut valablement délibérer.

Parmi les 65 personnes connectées, 14 invités, équipe ou représentants de la presse assistent à l'assemblée.



Le président présente à l'assemblée :

- Les pouvoirs des adhérents représentés
- L'inventaire de l'actif et du passif de l'association au 31/12/2020
- Les comptes annuels
- Le rapport moral et d'activité

Le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels et, généralement, tous les documents devant d'après la législation des associations, être communiqués aux adhérents, ont été tenus à leur disposition au siège social, et sur le site internet de l'association à compter de la convocation de l'assemblée et que l'association a satisfait dans les délais légaux aux demandes d'envoi de documents dont elle a été saisie en application des textes en vigueur. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Lecture est donnée du rapport moral.

Le rapport d'activité 2020 était déposé en ligne, disponible à la consultation par tous les adhérents, il n'y a pas eu de commentaires sur son contenu.

La discussion est ouverte. Diverses observations sont présentées et les précisions sont fournies.

Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

1ère résolution : L'Assemblée à l'unanimité approuve le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} juillet 2020

2ème résolution : L'Assemblée après avoir entendu le rapport moral et consulté le rapport activité pour l'année 2020, les approuve à l'unanimité dans toutes leurs parties

Rapports du commissaire aux comptes

Le commissaire aux comptes, Philippe Blin Lebreton de la Société d'Expertise Hamelin-Lecardonnel (Audit Expertise), résume le rapport général et le rapport spécial, et déclare les comptes de l'association sincères et invite l'Assemblée à les approuver sans réserve.

Un souci technique a empêché les participants d'entendre les rapports du commissaire aux comptes ; les administrateurs présents sur place ayant entendu ces rapports n'ont pas fait de remarque sur leur contenu. Dès le lendemain de l'AGO, le contenu des rapports a été mis en ligne sur le site du Stud Book Selle Français.

3ème résolution : L'Assemblée après avoir pris connaissance des comptes annuels arrêtés par le Conseil d'administration le 26 mai 2020, après avoir entendu la lecture du rapport financier et des rapports du Commissaire aux comptes, approuve à la majorité des présents et représentés les comptes de l'exercice écoulé et donne quitus aux Administrateurs pour leur gestion pour l'exercice 2020 (3 abstentions).

4ème résolution : L'Assemblée décide d'affecter le résultat de l'exercice 2020 soit 138 637€ au compte « Report à nouveau ». – Approuvé à l'unanimité

5ème résolution : L'Assemblée décide de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes et de son suppléant, en confiant ce mandat au cabinet Audit Expertise pour les exercices 2021 à 2026 inclus. – Approuvé à la majorité, 1 voix contre

Événements depuis la clôture de l'exercice 2020 -

1 – Les Journées des Etalons Selle Français les 19 et 20 février 2021 à ST LO.

2 -Continuité des mesures sanitaires de gestion de la pandémie du COVID 19 et déclenchement d'une épidémie de Rhino pneumopathie équine ; annulant l'organisation de compétitions et rassemblements de chevaux (mesures levées au 12 avril)

Les actions de promotion de début d'année, axées sur la promotion de la Jeune Génétique Mâles ont été bousculées par l'annulation de 2 des 3 salons des étalons (Bordeaux et Grand Est). Le salon des étalons de St Lô a été annulé dans sa forme initiale pour être remplacé par les Journées des Etalons Selle Français, orchestrées par le Stud Book Selle Français, pour organiser à la fois le championnat des mâles de 3 ans et la promotion des étalons

de 4 ans et plus (Masters et Performers). Ces journées se déroulant à huis clos, une retransmission a été programmée.

La crise de 2020 a eu un impact sur les recettes, notamment celles liées au partenariat et aux subventions pour actions de promotion. En effet, le soutien financier de certains partenaires est lié à leur promotion et visibilité au travers des événements auxquels le Selle Français participe, mais encore plus aujourd'hui à l'impact de cette crise sur la santé de leurs entreprises. Le renouvellement de leur soutien en 2021 pourrait se réaliser avec prudence ; il est pour le moment difficile de chiffrer cet impact en 2021.

Le confinement du mois d'avril 2021 a nécessité de faire appel à nouveau au télétravail pour une partie de l'équipe ; et au chômage partiel pour garde d'enfant pour une salariée. L'équipe du Stud Book Selle Français a également dû appliquer le principe de l'isolement, la plupart d'entre eux ayant été cas contact malgré les précautions prises.

Concernant les activités sources de recettes, liées à la sélection des équidés et au contrôle de performances, il n'y a pas eu de baisse de saillies constatée en 2020 ; ce qui est un signal positif pour 2021 ; le nombre de naissance ne devrait pas être affecté.

A la date d'arrêté des comptes par notre Conseil d'Administration, la crise sanitaire n'est pas terminée et nous ne sommes donc pas en mesure de mesurer les impacts économiques de cette pandémie sur notre Association.

Cependant, nous estimons que la continuité d'exploitation n'est pas compromise.

Fixation des cotisations de l'année 2022

Tarifs 2021

Adhésions 2021/2022

Adhésions	2021	2022
• 1 ^{er} Collège - Eleveurs	50 €	50 €
• 2 ^{ème} Collège - Propriétaires d'étalon	80 €	80 €
• 3 ^{ème} Collège - Associations d'utilisateurs	300 €	300 €
• 4 ^{ème} Collège - Associations d'éleveurs	200 €	200 €
• 5 ^{ème} Collège - Propriétaire de SF	50 €	50 €
• 6 ^{ème} Collège - Supporters du SF	30 €	30 €



Le montant des cotisations pour l'année 2021/2022 reste inchangé

6^{ème} résolution : L'Assemblée décide de ne pas modifier le montant des cotisations pour l'année 2021 et 2022. – Approuvé à l'unanimité

Projets et budget prévisionnel 2021

Sont présentés à l'Assemblée Générale

- ✓ les évolutions réglementaires concernant le Contrôle de Performances de 0 à 3 ans ;
- ✓ Maintien des actions :
 - Formations juges et Young Breeders
 - Championnats
 - Promotion à l'international
 - Aide à la commercialisation
 - Communication
- ✓ Intégration des actions nouvelles 2021 :
 - JESF en février
 - Site formation et information formationsf.fr
 - Championnat en décembre 2021 pour les 2 ans

En conséquences, le budget prévisionnel 2021 pour mener à bien ces actions.

7^{ème} résolution : L'Assemblée réunie le 22 avril 2021, approuve à l'unanimité les projets 2021 et le budget prévisionnel présenté en conséquence.

8^{ème} résolution : L'assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal en vue de réaliser toutes formalités légales où besoin sera. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Est porté à la connaissance des adhérents une décision concernant une révision **des tarifs 2022** qui a été validée lors du Conseil d'Administration du 1^{er} avril 2021.

Cette hausse portera sur 2 postes de recettes zootechniques :

- Une hausse de tarif du livret de 10€ (pas d'augmentation depuis 2014)
- Une hausse du carnet de saillie selon un principe de proportionnalité

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, le président clôture l'Assemblée à dix-neuf heures quarante-cinq.

Président du Stud-Book Selle Français

Pascal Cadiou

Scrutateurs

Philippe Prevost

Alain Talon

Secrétaire de séance

Béregère Lacroix